

BULLETIN MUNICIPAL



N° 43
Décembre
2025



Varennes-lès-Mâcon



Invitation

Monsieur le Maire,
Guy Mantoux
ainsi que le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la

Cérémonie des Vœux

qui se déroulera
le **vendredi 9 janvier 2026** à 19 h
à la salle intergénérationnelle.

Un vin d'honneur clôturera cette soirée.

≡ ≡ ≡ Sommaire

L'Edito 3

Info municipales

Organigramme de la commune 4-5

Formalités administratives 6

Renseignements utiles 7-10

Tri des déchets 11

Tréma 12

Les Commissions

Commissions municipales 13

Budget communal 2025 14-15

Urbanisme - PLU 16

Bâtiment 17-18

CCAS 19

Conseil communal des jeunes « CCJ » ... 20-21

Fêtes et cérémonies 22

École/cantine/RPI 23

Entreprises et commerces 24

Associations

Associations Varennoises 25

Comité des fêtes 26-27

Sports et Loisirs de Varennes 28

Les Palatins 29

Amicale des Anciens Élèves
de l'école Primaire de Varennes 30

C.P.I. Varennes-Vinzelles 31

Club Photo 32

Sou des écoles 33

ADMR 34

Société de chasse La Varennoise 35-36

Divers

Don du sang 36

F.N.A.C.A. 37

Restaurants scolaires 38

Garderie et Centre de loisirs 39

Des professionnels à votre service 40

L'Edito



La commune de Varennes poursuit son développement avec plusieurs projets structurants. Parmi ceux-ci, la réalisation d'une résidence intergénérationnelle, l'installation d'une chaufferie bois, ainsi que la création de locaux pour les agents techniques. De plus, un city stade, un jardin d'enfants, ainsi que l'installation de 200 m² de panneaux photovoltaïques ont contribué à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer notre engagement en faveur du développement durable. Il est également primordial de ne pas oublier l'isolation de la mairie et de l'école, effectuée en 2023.

Par ailleurs, des travaux importants ont été engagés par la commission voirie, notamment la reconfiguration de la rue des Arts et des Essards. Ces travaux ont permis la conception et la pose d'un réseau séparatif, ainsi que l'implantation de nouveaux trottoirs. Grâce à l'importante enveloppe budgétaire allouée à cette rue, nous avons pu offrir aux propriétaires la possibilité de mettre leur voirie en conformité, afin de l'intégrer pleinement au réseau communal.

Ces divers travaux et projets auront un impact significatif sur l'avenir de notre commune.

Le développement économique reste un axe prioritaire pour Varennes. Celui-ci se concentrera principalement le long de la Route du sud (ex D906) à la sortie de l'autoroute, axe stratégique pour l'accès aux zones commerciales du sud. Il convient de noter qu'en raison de l'absence de foncier disponible, Varennes ne dispose plus de surfaces permettant l'implantation de nouvelles entreprises. Cependant, un hôtel de 97 chambres a récemment été construit sur le site des Routiers, et un autre projet hôtelier a obtenu un permis de construire. Ces projets témoignent d'un dynamisme économique porté par le secteur commercial de la commune.

Ce sera mon dernier mandat en tant qu' élu. Depuis 1983, où j'ai débuté en tant que simple conseiller municipal, j'ai eu l'honneur de servir successivement comme adjoint au maire, puis maire. Au total, j'aurai réalisé sept mandats. À l'époque, Varennes était une commune rurale et agricole. Sous l'impulsion de Maurice Gelin et des conseils municipaux de l'époque, nous avons amorcé une transformation de la commune, orientant notre développement vers des activités artisanales et commerciales. Ces choix ont été décisifs et réalisés au bon moment, bien qu'ils aient parfois été difficiles à mettre en œuvre.

Grâce à ces orientations, le budget communal a considérablement augmenté et 60 commerçants et artisans se sont installés à Varennes, contribuant ainsi à la vitalité économique locale.

Mon mandat d' élu prendra fin lors des prochaines élections municipales. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui m'ont accompagné tout au long de ces années et qui ont partagé avec moi la responsabilité des engagements que nous avons pris pour le bien-être de notre commune.

Enfin, malgré une dérive de notre politique nationale, je souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026.

Guy Mantoux



Guy MANTOUX
Maire



René DANIEL
1er Adjoint



Christophe FOUILLAND
2ème Adjoint



Patricia GELIN
3ème Adjointe



Devlet YANGIR
4ème Adjointe



Romuald AUGOYARD
Conseiller



Annick BLAGNY
Conseillère



Peggy CHEVAUX
Conseillère



Laurent DELGORGUE
Conseiller



Jocelyn DUMAS
Conseiller



Graziella DUNIERE
Conseillère



Jérôme JACQUET
Conseiller



David LARGE
Conseiller



Muriel MEGNY-MARQUET
Conseillère



Jean-Claude TROGNOT
Conseiller

Actuel

Alternance

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



David FEURTEY



Tony DE ABREU



**Naïma EL
MOUMNI**



**Gaëlle
ZABLOCKI**

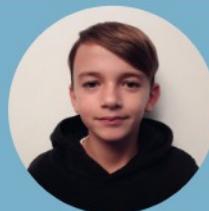
LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES



Adam



Adem



Alan



Anaëlle



Enola



Kyllian



Lorena



Maël



Océane



Oscar



Samuel



Valentin



Formalités administratives



L'état civil constitue une mémoire sociale où s'inscrivent les principales caractéristiques d'un individu : naissance, mariage, décès.

Il établit la preuve des évènements

qui modifient l'état des personnes et en conserve l'historique.

Cet espace a pour but de faciliter vos démarches et de vous permettre de préparer les documents nécessaires aux démarches administratives. Consulter le site www.servicepublic.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La démarche s'effectue dans les mairies équipées de station biométrique. Communes les plus proches : Crêches-sur-Saône, Mâcon ou Charnay-Lès-Mâcon.

ATTESTATION DE DOMICILE

Déclaration sur l'honneur de l'intéressé. Document à fournir : pièce d'identité.

CERTIFICAT DE VIE OU CERTIFICAT DE RÉSIDENCE

Délivrance en mairie. Document à fournir : pièce d'identité.

COPIE OU EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS

Démarche obligatoire dans la mairie du lieu où s'est passé l'événement.

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE

Faite conjointement par le père et la mère ou simplement par l'un des deux parents dans la commune du lieu de résidence. Document à fournir : pièce d'identité.

DOSSIER DE MARIAGE

Obligation pour au moins l'un des deux futurs époux d'être domicilié ou de résider dans la commune. Retrait du dossier au secrétariat de la mairie.

PACS

Obligation pour au moins l'un des deux futurs époux d'être domicilié ou de résider dans la commune. Retrait du dossier au secrétariat de la mairie.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Démarche obligatoire dans la mairie du lieu de l'établissement du livret de famille.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Démarche dans la mairie du lieu de domicile. **Ne pas signer à l'avance le document.** Obligation que ce soit la personne concernée qui se déplace. Document à fournir : pièce d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire à 16 ans à la mairie du domicile. Par l'intéressé.

Document à fournir : livret de famille et carte d'identité.

CONCESSION CIMETIÈRE

Nécessité d'être domicilié dans la commune (pour la personne ou sa famille) en résidence principale. Documents à fournir : demande écrite.

AUTORISATION SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Cerfa n° 15646*01.



Etat civil



MARIAGES

- Stephen BOTTON et Maëlyss CREPEY le 14 juin 2025
- Jordon Grégory Robert CHOUCHI et Agathe Carla BERRY le 12 septembre 2025

PACS

- Lyne DIAZ et Lucas GUILLAND le 25 avril 2025
- Stéphanie Dominique Pierrette PRADES et David CUESTA le 21 mai 2025
- Emma Mugdha AUBERT et Théo Pierre AGAUD le 24 novembre 2025

DÉCÈS SUR LA COMMUNE

- Patricia Barbara Noëlle PICARD épouse KOCH le 14 janvier 2025
- Yvette DORIDON épouse CHAINTREUIL le 4 septembre 2025



NAISSANCES

- BONNET FERNANDES Mailo André le 8 janvier 2025
- AGAUD Léon Pierre Jean le 8 mai 2025

CONTACT :

MAIRIE

118 rue Cadot Laborier - 71000 VARENNES-LES-MACON

Tél. : 03 85 34 70 60

Mail : contact@varennellesmacon.fr



Secrétaire de mairie :
M. Gaëlle ZABLOCKI

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi : 13h30 – 17h

Mardi : 13h30 – 19h

Jeudi : 13h30 – 17h

Vendredi : 13h30 – 17h

HEURE PERMANENCE

MAIRE / ADJOINTS :

Mardi : 18h – 19h

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h
Mardi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé
Jeudi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	14h-17h15
Samedi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h
Dimanche	9h-12h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

8h-12h et 14h-17h15
 8h-12h
 9h-12h
 14h-17h15
 Fermé

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h
Mardi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	14h-17h15	Fermé
Jeudi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	Fermé	14h-17h15
Samedi	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h et 14h-17h15	8h-12h
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

8h-12h et 14h-17h15
 8h-12h
 14h-17h15
 Fermé

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30
Mardi	6h30-13h30	6h30-13h30	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	Fermé
Jeudi	6h30-13h30	6h30-13h30	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	Fermé	Fermé
Samedi	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30	6h30-13h30
Dimanche	9h-12h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

6h30-13h30
 9h-12h
 Fermé



LOCATION SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

SALLE	Particuliers de la commune		Particuliers extérieurs à la commune		Associations de la commune	Associations extérieures à la commune	
	1 jour	Week-end	1 jour	Week-end		1 jour	Week-end
Grande salle	270 €	370 €	420 €	720 €	25 €	420 €	720 €
Bar + 1 ^{ère} salle sans cuisine	150 €	250 €	220 €	350 €	25 €		

- Location à la journée de 8h30 à 8h30 le lendemain du lundi au jeudi
- Location le week-end du vendredi 16h30 au lundi 8h00
- Un chèque d'acompte représentant 30 % du montant de la location sera demandé à la signature de la convention de location. Ce chèque sera encaissé

à la date de la signature avec émission d'un titre de recette. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure et sur avis du Conseil Municipal.

- Le solde de la location représentant 70 % de la somme sera encaissé 10 jours avant la date prévue pour la location.

SALLE	Particuliers de la commune		Particuliers extérieurs à la commune		Associations de la commune	Associations extérieures à la commune	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours		1 jour	Week-end
Bar + Salle de réunion	100 €	200 €	160 €	320 €	25 €		

- Location possible uniquement 1 mois avant la date de l'évènement. Pas de réservation possible avant 1 mois.
- Location à la journée de 8h30 à 8h30 le lendemain
- Interdiction d'animation musicale.
- Le contrat d'assurance devra couvrir la période entre l'état des lieux entrant et l'état des lieux sortant.
- Un chèque d'acompte représentant 30 % du montant de la location sera demandé à la signature de la convention de location. Ce chèque sera encaissé à la date de la signature avec émission d'un titre de

recette. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure et sur avis du Conseil Municipal.

- Le solde de la location représentant 70 % de la somme sera encaissé 10 jours avant la date prévue pour la location.

Deux chèques de caution seront demandés :

- Un chèque de 1 000 € pour la location
- Un chèque de 100 € pour le nettoyage du mobilier.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français dès l'âge de 16 ans. Il permet notamment d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans, de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ainsi que de s'inscrire à certains examens ou concours.

Qu'est-ce que le recensement citoyen ?

Le recensement citoyen, appelé aussi parfois par erreur recensement militaire, consiste à déclarer sa situation à la mairie ou en ligne, en présentant des pièces justificatives comme une pièce d'identité valide, le livret de famille ou un justificatif de domicile. Il permet de recevoir une attestation de recensement qui est indispensable pour diverses démarches administratives, notamment pour s'inscrire à des examens ou pour voter à partir de 18 ans.

Obligation et calendrier

Tous les jeunes français doivent effectuer leur

recensement dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire. Ceux qui ne le font pas dans ce délai peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Si une personne acquiert la nationalité française entre 16 et 25 ans, elle doit se faire recenser dans le mois suivant cette acquisition.

Objectifs principaux

- Être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.
- Participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Accéder à certains examens et concours.

Jeunes de 16 ans et plus, pensez à prendre rendez-vous rapidement auprès du secrétariat de la mairie pour effectuer votre recensement citoyen, une démarche obligatoire pour accéder à vos droits civiques et examens.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : UNE DÉMARCHE ESSENTIELLE POUR VOTER

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Cette inscription n'est pas automatique, sauf cas particuliers comme les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen ou les personnes devenues françaises récemment.

Qui peut s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il faut remplir deux conditions cumulatives : être de nationalité française, avoir au moins 18 ans la veille du scrutin, et jouir de ses droits civils et politiques.

Il faut aussi justifier d'un lien avec la commune (domicile principal, résidence stable ou qualité de contribuable).

Comment faire ?

L'inscription peut se faire en ligne, grâce au service sécurisé accessible toute l'année, jusqu'à une date limite fixée avant chaque élection.

La mairie examine votre demande dans un délai d'une semaine et vous informe par courrier ou mail de la décision. Une fois inscrit, vous recevrez votre carte d'électeur en année d'élection.

Dates limites

Pour les élections municipales de mars 2026, la date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026 pour les inscriptions en ligne et au 5 mars 2026 dans certains cas particuliers (changement d'adresse récent, acquisition de la nationalité française, etc.).

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est la condition sine qua non pour exercer votre droit de vote et participer pleinement à la vie démocratique locale et nationale. Pensez à vérifier votre inscription ou à la faire sans tarder auprès du secrétariat de mairie.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de **liste paritaire** dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

> Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

> Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

A présent, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres.

Les listes doivent être **paritaires** et respecter une **alternance femme/homme**.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de **listes complètes** de candidats et la **suppression du panachage**.

> Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**.

En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ELECTORALES :
6 février 2026**



Renseignements utiles

URBANISME :

FACILITEZ VOS DÉMARCHES GRÂCE À LA DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, et avec une obligation renforcée à partir du 1^{er} janvier 2025, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne via un guichet unique, sécurisé, gratuit et accessible 24h/24.

Cette dématérialisation concerne les demandes suivantes : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, demandes de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) ou permis de louer.

Cette simplification vise à faciliter vos démarches tout en réduisant l'impact environnemental lié à l'utilisation de papier. Le service en ligne permet un gain de temps grâce à un suivi numérique des dossiers et une transmission rapide entre services instructeurs.

Pour effectuer vos démarches en ligne, vous pouvez utiliser le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

<https://autorisations-urbanisme.macon.fr/gnau/#/>

Il vous suffit de créer votre compte, remplir les formulaires CERFA numériques, joindre les pièces justificatives et déposer votre demande selon les instructions. Une fois votre dossier déposé, vous recevez une notification accusant réception et l'instruction démarre dans les délais légaux.

N'oubliez pas que la qualité des plans, la conformité au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les conditions réglementaires restent inchangées, seul le mode de dépôt est modernisé.



Le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, « Ma Sécurité », regroupant les services de police et de gendarmerie. Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Quels services trouve-t-on sur l'application ?

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité
- un service de chat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture

- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements
- L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi



Play Store



App Store



App Gallery



Les emballages et les papiers se trient

C'EST SIMPLE, TOUS DANS LE BAC JAUNE !

Bien les vider, inutile de les laver

Les déposer dans le bac, séparés les uns des autres



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles et flacons
en plastique



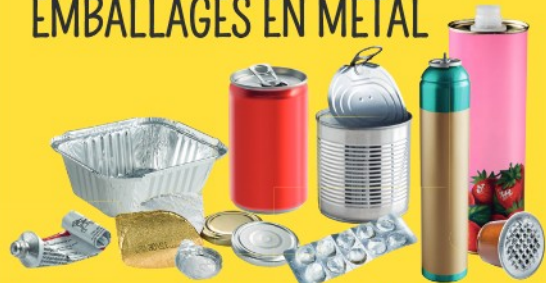
Sacs, sachets, films, boîtes,
pots, tubes et barquettes...

PAPIERS ET CARTONNETTES



Papiers, cartonnettes et briques alimentaires

EMBALLAGES EN MÉTAL



Barquettes, canettes, boîtes,
capsules, petits contenants

EMBALLAGES EN VERRE

Sans bouchon
ni couvercle



Bouteilles, flacons, pots et bocaux

INTERDITS



Vaisselle, vitres
et miroirs, ampoules...



MÉMO-TRI



Tréma

QUATRE LIGNES PÉRIURBAINES POUR RELIER LES COMMUNES RURALES AU COEUR DE MÂCON

Depuis deux ans, les lignes périurbaines alimentent l'ambition d'un réseau de transport permettant :

- d'élargir l'accès aux transports publics à l'ensemble des habitants du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération ;
- de proposer une alternative crédible et performante à l'usage de la voiture individuelle.

Les quatre lignes périurbaines proposent trois allers-retours quotidiens du lundi au vendredi et deux allers-retours les samedis.

Ainsi, la ligne P1 dessert les communes de La Salle, Senozan, Saint-Martin-Belle-Roche et Sancé. La ligne P2 dessert Laizé, Blany, Hurigny et Flacé. La ligne P3 dessert Azé, Igé, Verzé, La Roche-Vineuse, Prissé, Davayé et Charnay-lès-Mâcon.

Quant à la ligne P4, au sud, celle-ci dessert Romanèche-Thorins, Saint-Symphorien-d'Ancelles, La Chapelle-de-Guinchay, Crêches-sur-Saône et Varennes-lès-Mâcon.

Le transporteur, Mobilité Bourgogne-Franche-Comté est l'opérateur qui traite les quatre circuits avec des bus d'une capacité de 30 places. Les services ont été pensés pour transporter les usagers à Mâcon le matin avant 8h et 9h, mais aussi les retours dans les communes en fin de journée avec des départs après 17h et 18h.

Les services entre 12h et 14h permettent des déplacements pour une demi-journée à Mâcon. La gare SNCF de Mâcon-Ville est le terminus et le point de départ de chacune de ces lignes.

Le coût du trajet est d'1,30 € avec la possibilité d'utiliser un bus Tréma en correspondance.

LIGNES PÉRIURBAINES

- P1** La Salle - Senozan - St Martin Belle Roche - Sancé - Mâcon
- P2** Laizé - Blany - Hurigny - Flacé - Mâcon
- P3** Azé - Igé - Verzé - La Roche Vineuse - Prissé - Davayé - Charnay lès Mâcon - Mâcon
- P4** Romanèche Thorins - St Symphorien d'Anceles - La Chapelle de Guinchay - Crêches sur Saône - Varennes lès Mâcon - Mâcon



P4

ROMANÈCHE-THORINS
 ▶ ST-SYMPHORIEN-D'ANCELLES
 ▶ LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY
 ▶ CRÊCHES-SUR-SAÔNE
 ▶ VARENNES-LÈS-MÂCON
 ▶ MÂCON

ROMANÈCHE-THORINS

	1	2	2
Place des Mînes	07:00	08:15	13:15
Les Écoles	07:02	08:17	13:17
Cardinal	07:04	08:19	13:19

ST-SYMPHORIEN-D'ANCELLES

Mairie	07:09	08:24	13:24
Le Peuplier	07:11	08:26	13:26

LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY

Maison de Pays	07:14	08:29	13:29
Mairie	07:16	08:31	13:31
Gendarmerie	07:17	08:32	13:32
Pontanevaux	07:20	08:35	13:35

CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Mairie	07:25	08:40	13:40
Les Bouchardes	07:27	08:42	13:42

VARENNES-LÈS-MÂCON

Varennes	07:30	08:45	13:45
----------	-------	-------	-------

MÂCON

François Mitterrand	07:32	08:47	13:47
Georges Pompidou	07:34	08:49	13:49
Gare SNCF	07:40	08:55	13:55

1 : circule toute l'année du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)

MÂCON

Gare SNCF	12:25	17:10	18:25
Georges Pompidou	12:30	17:15	18:30
François Mitterrand	12:32	17:17	18:32

VARENNES-LÈS-MÂCON

Varennes	12:34	17:19	18:34
----------	-------	-------	-------

CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Les Bouchardes	12:37	17:22	18:37
Mairie	12:39	17:24	18:39

LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY

Pontanevaux	12:44	17:29	18:44
Maison de Pays	12:46	17:31	18:46
Mairie	12:47	17:32	18:47
Gendarmerie	12:48	17:33	18:48

ST-SYMPHORIEN-D'ANCELLES

Le Peuplier	12:53	17:38	18:53
Mairie	12:55	17:40	18:55

ROMANÈCHE-THORINS

Cardinal	13:00	17:45	19:00
Les Écoles	13:02	17:47	19:02
Place des Mînes	13:05	17:50	19:05

2 : circule toute l'année du Lundi au Samedi (sauf jours fériés)



BATIMENTS CIMETIÈRE MARCHÉ PUBLIC APPEL D'OFFRE

Président : Jocelyn DUMAS

Membres :
Jean-Claude TROGNOT
Muriel MEGNY-MARQUET
Romuald AUGOYARD
Peggy CHEVAUX - René DANIEL
Devlet YANGIR

VOIRIE - PUBLICITÉ ENSEIGNE

Président : Jérôme Jacquet

Membres :
David LARGE - Annick BLAGNY
Laurent DELGORGUE - René DANIEL
Jean-Claude TROGNOT - Patricia GELIN

PERSONNEL COMMUNAL

Président : René DANIEL

Membres :
Annick BLAGNY - Jérôme JACQUET
Jean-Claude TROGNOT

SÉCURITÉ - PLAN DE SAUVEGARDE - POLICE MUNICIPALE

**Président :
Romuald AUGOYARD**

Membres :
Peggy CHEVAUX - David LARGE
Jocelyn DUMAS

IMPÔTS - LISTE ÉLECTORALE

**Présidente :
Muriel MEGNY-MARQUET**

Membres :
Christophe FOUILLAND
Jean-Claude TROGNOT - David LARGE

PERMIS DE CONSTRUIRE PLU

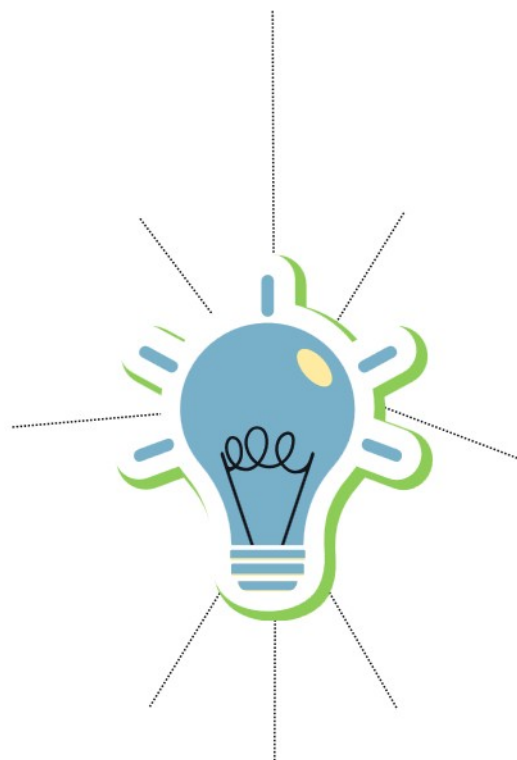
Présidente : Devlet YANGIR

Membres :
René DANIEL - Graziella DUNIERE
Laurent DELGORGUE
Muriel MEGNY-MARQUET
Jocelyn DUMAS - Patricia GELIN

BUDGET - FINANCES

Président : Christophe FOUILLAND

Membres :
René DANIEL - Graziella DUNIERE
Laurent DELGORGUE - Patricia GELIN
David LARGE - Jérôme JACQUET



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Présidente : Devlet YANGIR

Membres :
Annick BLAGNY - Laurent DELGORGUE
Peggy CHEVAUX - Patricia GELIN
Romuald AUGOYARD

COMMUNICATION

Présidente : Patricia GELIN

Membres :
Devlet YANGIR - René DANIEL
Christophe FOUILLAND

CCAS AFFAIRES SOCIALES PERSONNES AGÉES

Présidente : Graziella DUNIERE

Membres :
René DANIEL - Annick BLAGNY
Jean-Claude TROGNOT
Devlet YANGIR
+ 3 membres extérieurs

ENTREPRISES ET COMMERCES

Présidente : Patricia GELIN

Membres :
Christophe FOUILLAND
Muriel MEGNY-MARQUET

GESTION ESPACES NATURELS COMMUNAUX

Président : David LARGE

Membres :
Muriel MEGNY-MARQUET
Jocelyn DUMAS
Christophe FOUILLAND

NOUVELLES ÉNERGIES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président :
Laurent DELGORGUE**

Membres :
René DANIEL - Romuald AUGOYARD
David LARGE - Jean Claude TROGNOT
Christophe FOUILLAND - Patricia GELIN

ÉCOLE - CANTINE RPI

Présidente : Annick BLAGNY

Membres :
Devlet YANGIR - Laurent DELGORGUE
Romuald AUGOYARD - David LARGE
Peggy CHEVAUX - Graziella DUNIERE

FÊTES ET CÉRÉMONIES

**Président :
Jean-Claude TROGNOT**

Membres :
Jérôme JACQUET
Romuald AUGOYARD
Muriel MEGNY-MARQUET
Patricia GELIN



Budget communal 2025

L'année 2025 est une année exceptionnelle avec la concrétisation du projet de chaufferie et la construction d'un hangar de stockage équipé d'une centrale photovoltaïque, de la chaufferie bois et son réseau de chaleur.

Un nouveau budget annexe a été créé pour gérer la chaufferie sous forme de régie. Le budget investissement est encore élevé, avec de nombreuses sollicitations de subventions pour ne pas alourdir la

pression fiscale locale (Adème, Conseil Régional BFC, Conseil départemental 71).

Le budget prévisionnel voté en 2025 vous est présenté ci-dessous. Il ne s'agit que du budget prévisionnel qui a peu évolué cette année. Il est à noter que les taux d'imposition communaux n'ont encore pas été augmenté cette année.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	237 281 €	Produits de gestion courante	13 999 €
Charges de personnel	225 000 €	Impôts et taxes	709 534 €
Charges de gestion courante	141 000 €	Dotations et subventions	15 050 €
Charges exceptionnelles	11 000 €	Résultat de fonctionnement reporté	486 241 €
Virement section investissement	660 500 €	Production services	113 240 €
Charges financières	19 000 €		
Atténuations de produits	44 283 €		
TOTAL	1 338 064 €		1 338 064 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution négatif reporté	248 233 €	Virement section fonctionnement	660 500 €
Emprunts	70 000 €	Dotation fonds divers	175 000 €
Dépenses courantes	20 000 €	Emprunt et avance de trésorerie	400 000 €
Immobilisations corporelles	814 267 €	Subventions d'investissement	127 000 €
Programmes divers	210 000 €		
TOTAL	1 362 500 €		1 362 500 €

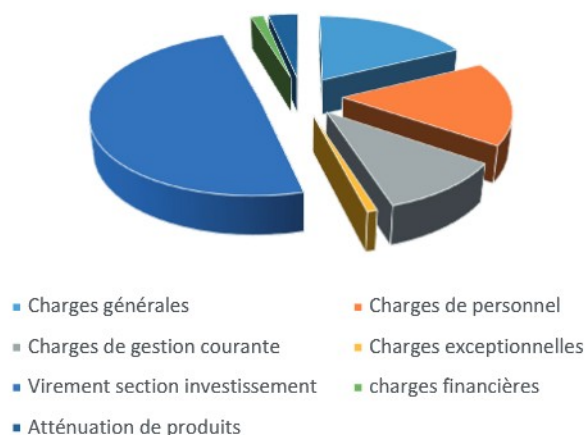
UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ORIENTÉ VERS L'INVESTISSEMENT

Le budget 2025 s'élève à **1 338 064 €**, les dépenses de fonctionnement sont très stables avec une légère hausse de 12 K€. Les charges de personnel sont identiques. Les dépenses de gestion courantes diminuent de 9 K€ et les charges générales progressent de 23 K€.

Le poste le plus important est la dotation au budget investissement de 660 K€.

La recette d'impôt prévisionnelle progresse de 4 K€, avec une stabilité de la fiscalité. L'équilibre est réalisé grâce aux reports de résultat de 2024 de 486 K€.

Répartition des dépenses de fonctionnement



UN BUDGET D'INVESTISSEMENT CONSÉQUENT POUR PRÉPARER L'AVENIR

Les dépenses d'investissement par rapport au budget prévisionnel 2024 sont en diminution car la régie a été séparée au niveau budget. Les immobilisations sont à hauteur de 1024 K€ en prévision de la construction d'un bâtiment photovoltaïque et des différents investissements, voirie, rénovations.

Ces investissements prévus sont réalisables par la mobilisation de subventions pour un montant de 300 K€. Pour compléter ces subventions, des emprunts et des avances de trésorerie en attendant de percevoir les subventions sont prévus à hauteur de 400 000 €.

NOUVEAU BUDGET ANNEXE : RÉGIE ECO BOIS CHALEUR

Ce budget a été créé, car une partie de la chaleur sera revendue à la résidence intergénérationnelle. Il doit donc être autonome financièrement. Le

budget de la première année est, avant tout, un budget d'investissement pour 589 K€, du fait de sa construction. Le budget de fonctionnement est

EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Pour financer une part des investissements (le hangar, les panneaux photovoltaïques et la chaufferie), un emprunt a été réalisé pour un montant de 180 K€. En attendant de percevoir les subventions, une avance de trésorerie a été contractée pour une durée de 2 ans

maximum. Les annuités s'élèvent à 70 K€ en 2025. L'arrêt d'anciens emprunts permettra de rester stable sur le taux d'endettement de la commune en incluant la Régie Varennes éco bois (chaufferie).



Commission PLU - URBANISME

Notre service urbanisme dans son rôle de service public, vous accueille, informe et accompagne dans votre projet en lien avec le droit des sols. En effet, tout projet (construction, agrandissement, démolition, transformation) en fonction de son ampleur est soumis à un permis de construire, permis de démolir ou une déclaration préalable de travaux. A cet effet, l'adjointe à l'urbanisme se tient à votre disposition sans rendez-vous tous les mardis de 18h00 à 19h00. N'hésitez pas à la rencontrer afin de préparer votre projet en toute conformité avec le PLU et avant le dépôt de votre dossier. De même, nous précisons que les travaux ne peuvent intervenir qu'après acceptation et avis favorable de votre dossier.

Notre service est également sollicité pour tout acte de cession afin de transmettre les informations

cadastrales, informations du droit des sols, droit de préemption urbain... aux différentes études et bureaux. En 2025, nous avons observé un accroissement des sollicitations en présents. En effet, la permanence a permis de vous accueillir et de répondre à vos demandes d'information en urbanisme. En ce qui concerne le guichet unique de dépôt de dossiers d'urbanisme, ils sont en légère hausse en 2025 pour les permis de construire, les déclarations préalables de travaux et les déclarations d'intention d'aliéner (Droit de préemption urbain de la commune). Quant aux demandes d'information sur les biens, elles sont en légère baisse (cf tableau ci-dessous). Nous vous rappelons que le dépôt de vos dossiers peut également être réalisé en dématérialisé (voir renseignements utiles en page 10).

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'URBANISME DEPUIS 2022

	Permis de Construire	Déclaration Préalable	Certificat d'Urbanisme	Droit d'intention d'aliéner DIA
2025 (17/11/2025)	6	25	19	17
2024	5	22	21	16
2023	8	22	14	16
2022	5	27	20	15

2025 UNE ANNÉE RICHE EN MISE EN SERVICE !

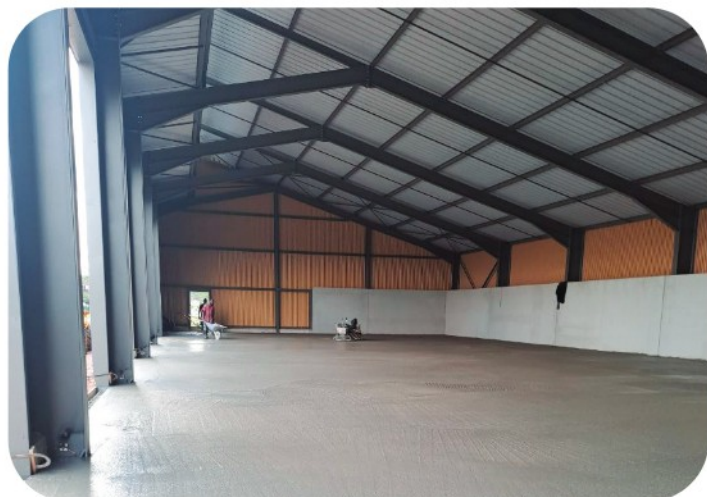
L'année 2025 est sous le signe des ouvertures et des mises en service. En effet, les projets de construction : l'hôtel, la résidence intergénérationnelle et son parking, la chaufferie bois, le hangar de stockage avec les panneaux photovoltaïques s'annoncent pour ce dernier trimestre 2025.

7 octobre 2025, ouverture de l'hôtel B&B après 15 mois de travaux.

10 octobre, mise en route de la chaufferie bois. Depuis, les bâtiments communaux et les écoles bénéficient d'un chauffage performant.

Le hangar est désormais opérationnel et les panneaux photovoltaïques permettront de produire une énergie verte...

Entre fin décembre et début janvier, c'est la résidence intergénérationnelle qui sera à l'honneur ! focus sur ce projet.





MISE EN SERVICE DE LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE « MARCEL LUQUET »

NOVALYS
PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Habellis 
Groupe ActionLogement

Nous sommes heureux et fiers d'annoncer officiellement, la mise en service de notre résidence intergénérationnelle IIII

Ce programme immobilier ambitieux et porteur de sens pour notre commune sera livré entre fin décembre et début janvier. Cette réalisation répond à un projet d'habitat collectif qui va permettre la mixité des générations, mais pas que ! En effet, la gestion par un bailleur social de notre ré-

sidence est synonyme d'ouverture de notre commune à l'accueil des différentes populations favorisant ainsi le logement neuf, moderne et confortable accessible pour tous. De plus, l'alimentation de cette résidence intergénérationnelle par la chaufferie bois répond à notre responsabilité sociétale d'optimiser la performance énergétique.

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance, leur détermination et leur écoute :

- **Novalys** promoteur en charge de la construction du bâtiment qui tient sa promesse pour la mise en service, au plus tard, janvier 2026

comme annoncé lors de la pose de la première pierre le 24 septembre 2025.

- **Habellis** (groupe d'action logement) qui est venue à la rencontre de nos habitants pour les informer et les accompagner dans leur démarche de demande de logement. Vous l'avez compris Habellis est le bailleur qui reprendra le programme et aura la charge de la commercialisation et de la gestion des logements.

Enfin, un clin d'œil à notre donateur **Marcel Luquet** pour le terrain légué à la commune et qui donne ainsi son nom à cette belle résidence !

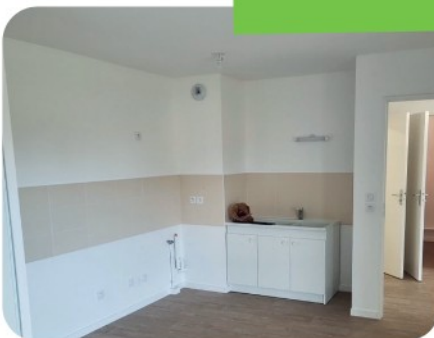


Notre résidence Marcel Luquet c'est : 37 logements neufs dont 15 T2 – 14 T3 et 8 T4 (environ 15 logements sont réservés au public sénior). Les logements sont lumineux et s'ouvrent sur l'extérieur avec une terrasse ou un balcon. Ils sont accessibles à tous publics grâce aux aménagements mis en place pour faciliter le quotidien de tous (exemple : ascenseur, volets roulants, kitchenette...). Ces logements feront la joie de leurs oc-

cupants. Si vous souhaitez, vous aussi, intégrer cette résidence déposez votre dossier de demande de logement sur le site Habellis.

Au plaisir de vous accueillir à l'inauguration de notre résidence début d'année 2026 aux côtés de nos partenaires III

Suivre l'information sur le panneau lumineux et panneau Pocket





LA CHAUFFERIE BOIS EN SERVICE DEPUIS CET AUTOMNE.

Nous vous avons déjà évoqué ce projet depuis plusieurs années. Après de longues démarches et études, la construction a eu lieu tout au cours de l'année 2025.

Deux chaudières à bois, avec un silo pour les copeaux, sont désormais abritées dans un bâtiment béton construit rue des courots derrière le bâtiment Cheveau. Elles sont alimentées en continu par des vis sans fin. Un réseau d'eau chaude permet, d'ores et déjà, d'alimenter les différents bâtiments commu-

naux pour leur fournir le chauffage depuis ce début d'automne. La phase de réglage est encore en cours. La résidence, avec ses 37 logements, sera mise en fonctionnement en début d'année 2026 et sera également chauffée par cette installation.

Cette nouvelle installation permettra d'assurer le chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux (école, mairie, salle intergénérationnelle et salle de sports), ainsi que de la résidence. La proximité de ces bâtiments offre l'avantage de mettre en place un réseau de chaleur très court et donc particulièrement efficace.

En parallèle, un bâtiment de stockage, équipé de panneaux photovoltaïques, permettra d'abriter les copeaux de bois. Il servira également au rangement du matériel communal et pourra, à terme, accueillir des locaux techniques municipaux pleinement fonctionnels. Les panneaux solaires devraient produire environ 120 000 KWatts par an, ce qui correspondrait à la consommation annuelle d'une trentaine de logements. Un projet d'autoconsommation est actuellement à l'étude. En attendant, l'électricité verte sera revendue.



Cette année encore, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de Varennois et convives qui ont pu profiter de l'excellent repas réalisé par le traiteur Mille et 1 Saveurs.

L'animation musicale a été confiée à Isabelle et Guy COUSIN. Pendant et après le repas, le duo Isabelle et Guy a fait danser l'assistance pour le plaisir de tous.

Un joli moment de convivialité pendant lequel les conversations sont allées bon train dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les aînés qui ne pouvaient pas être présents se sont vus remettre un colis de Noël, à domicile. Cette année, 22 colis ont été distribués par les membres de la commission.

L'organisation de ce repas et la livraison des colis étaient assurées par les membres du CCAS.

Nous vous laissons revivre cette belle journée avec ces quelques photos souvenirs ...

Les membres du CCAS vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

A noter le prochain banquet prévu le samedi 17 janvier 2026 à la Salle inter-générationnelle.





Depuis sa mise en place en 2021, l'engagement et l'investissement de nos jeunes au sein de cette commission sont exemplaires ! 19 jeunes se sont investis dans cette commission.

Aujourd'hui 12 jeunes dont 6 sont présents depuis le début. Ils répondent rigoureusement et activement présents aux rencontres. Leur implication, dynamisme, joie et maturité sont à souligner.

De même le nombre de conseillers composant la commission a évolué en cours de mandat passant de 4 conseillers à 6 depuis janvier 2025. Cette évolution reflète l'engagement fort de notre commune pour cette commission.

Au sein du conseil communal des jeunes nous travaillons sur deux types d'actions. Celles qui s'installent dans la

continuité et se renouvellent tous les ans et celles à caractère ponctuel « type événementiel ».

2025 ACTIONS S'INSCRIVANT DANS LA RÉGULARITÉ :

- Préparation et réalisation des cartes de vœux qui accompagnent les colis de Noël de nos aînés (le retour de nos aînés qui sont friands de ces petites intentions nous motivent tous les ans).
- Présence et prise de parole par nos jeunes conseillers lors des commémorations : ils sont actifs et apportent un souffle de jeunesse en chantant la marseillaise, en lisant le nom des soldats morts pendant la guerre et accompagnant nos représentants pour la pose de la gerbe.



2025, ACTIONS PONCTUELLES :

- Lors des vœux du maire en janvier 2025, nos jeunes membres ont été sollicités afin de présenter le bilan des actions menés en 2024 et les perspectives 2025. Ils ont aisément pris la parole chacun leur tour.
- Préparation de la randonnée « saison 2 ». Celle mise en 2024 avait été un réel succès. Nous avons au sein de la commission jeunes et adultes préparé cette randonnée. Notre difficulté à l'intégrer dans le calendrier 2025 nous a contraints à annuler cet événement.

- Réalisation du projet de visite de l'Assemblée Nationale le mercredi 2 juillet 2025. Ce projet tant attendu par les jeunes mais également par la commune afin de valoriser l'implication et la présence des jeunes a pu enfin se concrétiser ! **Focus et retour en images sur cette journée page suivante !**

Merci à tous nos jeunes pour le courageux engagement et aux parents qui nous soutiennent et accompagnent leur enfant dans leur présence et participation.





2025, VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ATTENDUE DEPUIS 2023 !!!!

En effet, la troisième organisation fut la bonne !!! Le voyage initialement prévu en 2023 a été annulé en dernière minute à la suite d'une grève Sncf. Relancé en 2024, et là « Dissolution de l'Assemblée Nationale », nouvelle déception pour tous.

Nous avons persévéré et notre DETERMINATION nous a permis de répondre à notre engagement auprès de nos jeunes conseillers et de leur faire visiter l'Assemblée Nationale et Paris.

Nous étions 17 conseillers, dont 12 jeunes conseillers en herbe.

Accueillis à l'Assemblée nationale par notre député Benjamin Dirx, nous avons partagé cette matinée avec nos voisins crêchois, venus suivre le même programme que nous.



Le matin :

- Transport en TGV
- Accueil et Visite de l'AN en compagnie de notre député Benjamin Dirx.
- Pause Déjeuner sans gluten chez Toscana, une pizzeria qui a su nous satisfaire en répondant à nos papilles



L'après midi

- visite de la ville avec les bateaux parisiens
- direction la gare pour le retour !!!!





Commission FÊTES ET CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE





Cette commission travaille en collaboration avec le SIVOM Chaintré / Varennes / Vinzelles ainsi qu'avec l'équipe enseignante de Varennes.

Cette année scolaire 2025/2026, l'école Marcel Large accueille 64 élèves répartis ainsi :

- 24 élèves en classe de petite et moyenne section encadrés par Madame Anne Gau
- 22 élèves en classe de petite et grande section encadrés par Madame Anne Xavier Rolai, directrice de l'école.
- 18 élèves en classe de grande section et CP encadrés par Madame Nathalie Flet.

L'équipe enseignante est secondée par 2 ATSEM Colette Marion et Sandrine Marot.

Celles-ci interviennent dans les classes suivant un

système de rotation sur les 5 périodes de l'année scolaire.

En 2025, un projet autour des arts du cirque a permis aux enfants d'expérimenter l'équilibre sur la poutre, sur la boule. Ils ont appris à jongler, à faire tourner les assiettes et les bolas. Quant aux plus grands, ils ont su réaliser de belles acrobaties.

Toute l'école a participé à un bel élan de solidarité en collectant des jouets au profit des Restos du cœur.

Les enfants ont également fêté les rois et participé à une grande chasse aux œufs dans le parc du château de Varennes. Un lapin géant s'est d'ailleurs mêlé à la partie.

Ce fut une année scolaire riche en événements !





Commission ENTREPRISES ET COMMERCE



Bienvenue à Kévin et Magali !

La commune est ravie d'accueillir ce jeune couple plein d'énergie, qui vient de prendre la direction du tout nouveau B&B Hôtels de Varennes-lès-Mâcon.

Après vingt-deux mois de travaux, l'établissement a ouvert ses portes ce mardi 7 octobre. Avec ses 97 chambres modernes et confortables, il offre un cadre idéal pour une halte en famille ou un séjour professionnel.

Originaires de Besançon, Kévin et Magali ont déjà une belle expérience dans l'hôtellerie : avant de poser leurs valises chez nous, ils ont tenu pendant plusieurs années un hôtel à Saint-Gervais, en Haute-Savoie.

Encore une fois, bienvenue à Kévin et Magali. Leur arrivée marque une belle dynamique pour notre commune, qui continue d'attirer de nouveaux projets et de renforcer son attractivité !

244 RD 906, ROUTE DU CHAMP DE LA LIE
71000 VARENNES-LES-MACON

Bienvenue à Mireille !

L'anglais en s'amusant pour les enfants de 3 à 11 ans ! Mireille (ou Teacher Mimi pour les enfants) s'occupe du transport et accueille les enfants sur le temps périscolaire du déjeuner, goûter, mercredis et vacances scolaires. A chaque séance, un atelier pâtisserie ou arts créatifs en « full immersion » linguistique, mais aussi des jeux et des chansons suivant une approche pédagogique active qui favorise l'apprentissage des langues et donne le « smile » aux enfants ! Collégiens, étudiants, adultes, retraités etc... sur demande car tout le monde a le droit d'apprendre en s'amusant !

📞 Mireille Antoine 07 69 01 54 13
✉ mireille.antoine@recreanglais.com



**INSCRIVEZ
VOS KIDS DÈS
MAINTENANT !**



RécréAnglais
L'anglais en s'amusant



ADMR

Services sociaux

Contact : Madame Andrée DEBARNOT
03 85 36 52 07

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE VARENNES

Loisirs

Contact : Madame Michelle NALLET
06 26 17 21 25

A.S.L.V.

Sports, Gymnastique

Contact : Madame Muriel THIBERT 06 76 68 06 12
ou Madame Denise DANIEL 07 84 64 25 86

CPI DE VARENNES-LES-MACON

Secourisme

Contact :
Chef de corps – Monsieur Jérôme JACQUET
07 70 16 56 94

OBJECTIF-VARENNIS

Photo-club

Contact : Monsieur Jean-Marc MILAMENT
06 86 14 30 27

LA VARENNOISE

Chasse / Pêche

Contact : Monsieur Fabrice PASEK
06 13 43 18 84

LES PALATINS DU CHATEAU DE VARENNES

Evénements culturels

Contact : Madame Muriel MEGNY-MARQUET
info@chateaudevarennnes.fr

SOU DES ECOLES

Education

Contact : Madame Gaëlle BESSON
06 88 41 38 68

VARENNES – SPORTS ET LOISIRS

Sports

Contact : Monsieur Aymeric NOBLET
06 27 24 66 13

COMITÉ DES FÊTES VAR'EVENTS

Contact : Monsieur Romuald AUGOYARD
06 88 41 38 68



Association COMITÉ DES FÊTES

VAR'EVENTS 71 : UN NOUVEL ÉLAN POUR LA VIE DU VILLAGE

Portés par une volonté commune de dynamiser la vie locale, plusieurs habitants de Varennes ont décidé de s'unir pour rendre le village encore plus vivant et convivial.

Leur ambition : proposer des animations, des moments de partage et de rencontre accessibles à tous, afin de renforcer les liens qui unissent les Varennois.

Cette initiative, née d'échanges et d'une envie commune, a rapidement pris la forme d'un véritable projet collectif : la création d'un comité des fêtes :



Chacun y apporte ses idées, son énergie et son savoir-faire, dans un esprit d'ouverture et de bienveillance. Au-delà des événements organisés, c'est avant tout une aventure humaine qui témoigne de l'attachement profond des habitants à leur commune.

Les premiers rendez-vous ont d'ores et déjà rencontré un vif succès, rassemblant petits et grands dans une atmosphère de fête et de convivialité.

A ce jour, le programme des festivités n'est pas encore finalisé, il sera communiqué ultérieurement, mais nous



avons déjà quelques idées :

- Une fête du village annuelle
- Des marchés
- Des repas partagés
- Des animations pour petits et grands...

Tout reste à construire ensemble. Nous vous invitons à venir en famille, entre amis ou avec vos voisins pour partager des moments conviviaux placés sous le signe de la rencontre, de la bonne humeur et de la convivialité.

Parce qu'une fête n'a de sens qu'avec la participation de ses habitants, vos sourires et votre présence seront la véritable clé de sa réussite.

Faisons vivre Varennes et continuons ensemble à en faire un village où il fait bon vivre !





FÊTE DU VILLAGE

Le samedi 7 septembre, Varennes-lès-Mâcon a vibré au rythme de la convivialité grâce au tout nouveau comité des fêtes, Var'Events71, qui a brillamment orchestré cette journée placée sous le signe du partage.

Dès l'après-midi, l'ambiance s'est installée avec un concours de pétanque gratuit, ouvert à tous et marqué par la bonne humeur des participants. Pendant ce temps, les enfants se sont réjouis d'une grande structure gonflable mise à leur disposition, devenant rapidement leur terrain de jeu favori. Leurs rires et leur énergie communicative ont largement contribué à l'atmosphère joyeuse.

La soirée a débuté en musique avec l'harmonie de Crêches-sur-Saône, qui a séduit le public par un répertoire varié et entraînant.

Le repas qui a suivi a réuni plus de deux cents convives dans une ambiance chaleureuse, confirmant le succès de cette première édition où chacun a pu partager un moment convivial autour de la table.

En parallèle, la loterie a attiré de nombreux participants, tous espérant repartir avec un des lots proposés, ajoutant encore plus d'enthousiasme à la fête.

Le point culminant de la soirée fut sans aucun doute le superbe feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Varennes-lès-Mâcon, émerveillant petits et grands. La fête s'est prolongée avec un bal intergénérationnel où chacun a pu danser et s'amuser jusqu'au bout de la nuit.

Pour une première organisation, Var'Events71 signe un début des plus prometteurs. Les bénévoles peuvent être fiers d'avoir rassemblé les habitants autour de moments festifs et fédérateurs. On

peut déjà imaginer que d'autres rendez-vous viendront bientôt enrichir la vie du village.

Un grand merci est adressé à tous les bénévoles, participants et habitants qui ont contribué à faire de cette journée une véritable réussite.

Var'Events 71





Association SPORTS ET LOISIRS DE VARENNES

Depuis le 15 septembre, les cours de gymnastique ont repris à la salle intergénérationnelle.

Avec un changement cette année : Ghislaine Boudon ayant cessé son activité après de nombreuses années auprès de nos fidèles adhérentes, c'est Yves Perrin qui assure désormais les cours.

Si vous souhaitez passer un bon moment de convivialité tout en prenant soin de votre corps, nous vous invitons à rejoindre notre groupe d'une douzaine de personnes le LUNDI à 16 h. Il suffit de vous présenter à un cours pour faire un essai.



Association LES PALATINS

Le **23 mars**, ouverture de la saison avec la brocante & foire aux métiers d'antan sous un soleil radieux qui a déjoué tous les pronostics !

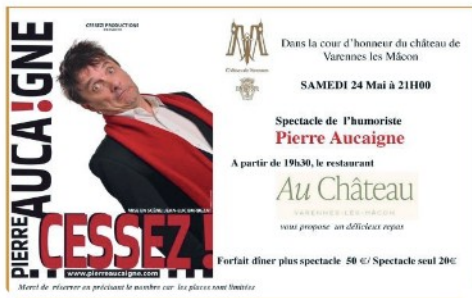


26 et 27 avril, grand tournoi d'archerie médiévale : marché artisanal, animation pour enfants, banquet musical nocturne et deux jours d'épreuves historiques pour 60 archers venus même de l'étranger pour cette occasion encore jamais organisée dans la région !





Le **samedi 24 mai**, diner/spectacle dans la cour d'honneur avec Mestre Pierre Aucaigne dans ses œuvres !



Samedi 28 juin : Grande fête médiévale/fantastique... caniculaire :

Marché artisanal de 50 exposants & 6 troupes d'animation (soit 60 figurants en costume) pour 21 activités à destination (principalement) du jeune public.



Les 20 & 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Visite du château, marché artisanal & animations... le tout malheureusement interrompu par le déluge du dimanche...



Reste Halloween (**le 31 octobre**)

...et le marché de Noël (**22 & 23 novembre**)





Dimanche 1^{er} Juin, les anciens élèves de l'école primaire se sont donnés rendez-vous pour leur rencontre annuelle organisée avec soin par le bureau de l'Amicale, en présence de la dynamique Présidente Michèle Nallet ainsi que du maire Guy Mantoux qui, comme chacun le sait, est lui-même membre fidèle de cette joyeuse confrérie. Compte tenu de cette double casquette, il a donc tenu à offrir l'apéritif à tous les présents qui l'ont sincèrement

remercié pour cette attention fort agréable.

C'est dans la cour du château « du bas de Varennes », lieu chargé de souvenirs et de mystères pour ceux qui, enfants, l'observaient à travers les grilles du parc arboré, que s'est tenu le repas champêtre. Il est à noter que tous sont arrivés en franchissant les portes grandes ouvertes du château évitant ainsi aux plus téméraires de l'époque, lorsqu'ils étaient enfants, de sauter par-dessus le mur, autrefois un peu éboulé par endroits.

Au menu : un savoureux jambon à la broche, préparé par les restaurateurs du lieu qui avaient tout prévu..... ou presque.

Car si le soleil a d'abord brillé avec générosité, obligeant à déployer parasols et chapeaux, c'était sans compter sur un orage aussi soudain que spectaculaire. En un clin d'œil, parasols repliés, assiettes et verres à la main, la trentaine de convives a migré vers l'intérieur du château. La salle d'accueil, un peu étroite pour l'occasion, s'est vite transformée en un joyeux refuge.

Ce gai bazar a été animé sans interruption par la talentueuse et imperturbable chanteuse Nathalie.

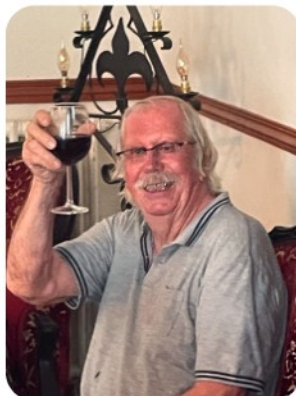
Malgré la promiscuité (et des coudes malencontreusement plongés dans le fromage blanc et quelques gouttes de vin rouge pour agrémenter



les tenues de sortie), la bonne humeur n'a jamais faibli. Merci au restaurateur Arthur pour sa dextérité qui a permis de répondre aux exigences de chacun dans ce fameux tumulte.

Un grand bravo à tous les participants pour leur enthousiasme. Ce moment de partage chaleureux nous rappelle combien ces rencontres sont précieuses.

Rendez-vous l'année prochaine, avec ou sans orage... mais toujours avec le sourire.





Cette année 2025, le Centre de Premières Interventions (CPI) de Varennes-Vinzelles est parvenu à former trois équipiers :

- Mr Jérôme Jacquet et Mr Alexandre Ferrand au stage « Equipier SUAP » niveau 2.

- Mr Jérémy Néron au stage « Module Transverse » niveau 1.

Le CPI est toujours à la recherche de nouveaux membres pour compléter son effectif. Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de corps Mr Jérôme Jacquet au 07.70.16.56.94.

Le CPI de Varennes-Vinzelles a assuré trente-quatre interventions depuis le début de l'année 2025, une petite baisse par rapport à l'an passé.

Nous intervenons aussi pour les nids de guêpes et de frelons : contactez Mr Jérôme Jacquet au 07.70.16.56.94 ou Mr Romuald Augoyard au 06.72.44.98.61.



En février 2025, l'amicale des pompiers a réuni les pompiers actifs et retraités avec leur conjoint(e) à un repas festif au restaurant « le Chambard » à Varennes-les-Macon.

L'amicale a aussi organisé, en octobre, une journée en bus, en allant visiter le « Musée des Pompiers » à Lyon, suivi de la visite de la caserne de Champagne au Mont D'Or.

A midi, un succulent repas au restaurant « Coté Saône » à Thoissey a été dégusté et pour digérer, une visite de la distillerie « Jacoulot » à Romanèche-Thorins a été programmée. Cette journée avec les actifs et retraités a été très appréciée par les participants. Une grande convivialité a régné toute la journée !

Nous allons distribuer nos beaux calendriers mettant en valeur, cette année, nos pompiers retraités. Merci de nous accueillir chaleureusement pour un petit moment d'échange.

Tout au long de l'année, nous faisons tout notre possible pour être disponibles aux appels d'urgence pendant les nuits et les week-ends.

Toute l'équipe du CPI Varennes-Vinzelles vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 et surtout une bonne santé !





Association CLUB PHOTO

Le club photo de Varennes lès Mâcon « **Objectif Varennis** » fête son 15^{ème} anniversaire cette année.

C'est en effet en 2010 qu'André Gonon, fondateur de ce qui se nommait alors « Entraide et Loisirs », propose à la Municipalité, la création d'un club photo, afin de redynamiser la vie socio-culturelle de la Commune.

Quinze ans plus tard, nous comptons 30 membres, dont certains ont rejoint notre club, ne connaissant rien ou peu de choses, des réglages d'un appareil photo. Je n'ai pas de honte à le dire, c'était mon cas lorsque j'ai adhéré en 2016. Depuis, j'ai eu la joie de briller dans quelques concours et c'est à mon tour de transmettre ce que d'autres m'ont enseigné, ne serait-ce que le plaisir d'une image bien composée.

Afin de permettre aux personnes encore en activité de nous rejoindre, nous proposons nos réunions hebdomadaires, alternativement, les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h (éventuellement le 5^{ème} également) et les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de 18h à 20h.

Lors de ces séances nous visionnons en commun des photos de chacun pour en faire une critique constructive. Nous pouvons également présenter et étudier le travail d'un photographe renommé ou recevoir la visite d'un photographe qui nous expose son travail.

Les mêmes lundis, deux de nos membres proposent des formations sur la maîtrise de l'appareil photo et sur le post-traitement sur ordinateur de 16h à 18h et de 18h à 20h, modulable en fonction des horaires de nos réunions. S'il y a des demandes nous étudions la possibilité d'un cours à 18h un autre jour de la semaine.

Nous proposons bien sûr des sorties photos sur le terrain (manifestations sportives, artistiques, fleurs, champignons, événements climatiques comme la neige ou une crue de la Saône, enfin tout ce qui peut être intéressant à immortaliser de façon artistique.

Nous organisons chaque année, en Mai, une grande exposition regroupant quelques-uns des plus beaux clichés de nos membres, réalisés sur leur thème de prédilection (Nature, sport, photos de rue, portraits...) Celle de 2025 a connu un franc succès.

Objectif Varennis fait partie du Comité Départemental des Associations Photographiques (COMDEP). Cela nous permet de nous mesurer entre clubs du Département dans quelques concours amicaux au cours desquels nos membres brillent souvent. Notre événement phare est bien sûr le Festival Photo Nature « Natur'Varennis », dont c'était la 7^{ème} édition cette année.

Il s'agit d'un événement artistique et culturel majeur, qui fait briller le nom de Varennes lès Mâcon, au-delà des frontières du Département. Onze photographes renommés nous y présentent leurs œuvres. Bien sûr, Ob-



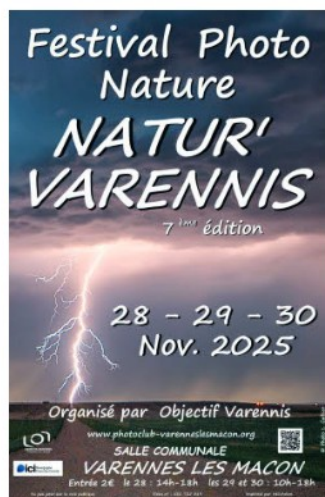
jectif Varennis n'est pas en reste et nous proposons une sélection parmi les photos de tous nos membres.

Durant le Festival, du matériel photo est proposé à la vente par Camara Bourg en Bresse, des diaporamas proposés par les photographes exposants sont diffusés tout au long du week-end et une conférence/débat, sur un thème ayant trait à la Nature, est organisée le vendredi soir.

Les personnes intéressées par la photographie peuvent entrer en contact avec nous au 0686143027 ou jmmilamant.objectifvarennis@gmail.com

Objectif Varennis vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Le Président,
Jean-Marc Milamant





Cette année encore, le sou des écoles a été très actif !

7200 euros, soit 50 euros par enfant, ont été reversés aux écoles du RPI, début septembre 2025, pour financer les projets engagés par les enseignantes !

Le bureau du sou des écoles tient vivement à remercier tous les bénévoles de l'association pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacré aux diverses manifestations, les mairies pour leur présence et leur

soutien et les enseignantes pour les activités proposées aux enfants.

Les écoles ont besoin de nous tous afin de mettre en place des activités sportives, ludiques et culturelles pour nos enfants.

Le bureau du sou des écoles s'est renouvelé à l'identique cette année : Carine Martinot (Présidente), Clotilde Jaillet (Vice-présidente), Gaëlle Besson (Trésorière), Sébastien Martinot (Vice-trésorier), Amélie Canard (Secrétaire) et

Soizic Messis (Vice-Secrétaire).

Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudecoles.cvv@gmail.com ou par téléphone au 07.60.43.83.33.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !



Dates à retenir ANNÉE 2025-2026

Manifestations prévues et organisées par le
SOU DES ÉCOLES

VOUS ÊTES UN SUPER-PARENT ?

N'HÉSITEZ PLUS! REJOIGNEZ-NOUS!

PIQUE NIQUE PARTAGÉ (VARENNES) 21/09/2025	VENTE DE PLATS À EMPORTER (VINZELLES) 17/10/2025	BOURSE AUX JOUETS (VARENNES) 16/11/2025	VENTE SAPINS DE NOËL (VARENNES) 05/12/2025
VENTE DE FROMAGES JURASSIEN (VARENNES) 05/12/2025	CARNAVAL (VARENNES) 07/03/2026	VENTE DE CHOCOLATS DE PÂQUES (VARENNES) 27/03/2026	BROCANTE (VINZELLES) 26/04/2026
RALLYE DES VINS (CHAINTRÉ) 06/06/2026	KERMESSE (VARENNES) 20/06/2026	VIENS NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX!	
PLANNING PREVISIONNEL!		BOUM DES CM2 (CHAINTRÉ) 03/07/2026	

POUR NOUS CONTACTER : [SOUDECOLES.CVV@GMAIL.COM](mailto:soudecoles.cvv@gmail.com)

Est présente dans 11 communes du secteur : **CHARENTRE – CHANES – CHASSELAS – CRECHES-SUR-SAONE
LEYNES – LOCHE – PRUZILLY – SAINT-AMOUR – SAINT-VERAND – VARENNES-LES-MACON – VINZELLES**



- ✓ **AUTONOMIE – SERVICES AUX SENIORS** : aide et accompagnement à domicile – livraison de repas – téléassistance – transport accompagné – courses, ...
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP** : aide et accompagnement à domicile – visites et soins d'hygiène, ...
- ✓ **ENFANCE & PARENTALITE** : garde d'enfants à domicile, ...
- ✓ **ENTRETIEN DE LA MAISON** : ménage – repassage, ...

La force du réseau ADMR repose sur l'engagement de bénévoles passionnés.

LES MISSIONS DES BENEVOLES ADMR

- Accueillir et évaluer les attentes et les besoins des personnes accompagnées,
- Installer la téléassistance à domicile,
- Favoriser le recrutement et accueillir les nouveaux bénévoles,
- Aider au choix des repas livrés à domicile,
- Promouvoir et représenter l'association et ses services,
- Participer à la gestion de l'association, etc ...
- Organiser et participer à des événements, temps forts de l'association.

Les animations organisées par les bénévoles de CRÊCHES sur SAÔNE en 2025



Après-midi récréative pour les bénéficiaires



Marche des bénévoles à Charolles



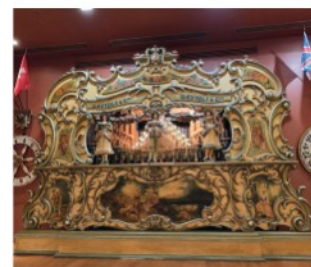
Être bénévole à l'ADMR, c'est une expérience humaine riche de sens qui permet à vos familles, vos amis, vos voisins... de bien vivre chez eux, dans les meilleures conditions possibles.

**C'est aussi, le partage, la convivialité
et le développement de connaissances ...**

Alors, rejoignez-nous !



Journée



à Romanèche

L'ADMR de Crêches sur Saône recrute aussi du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

ADMR – Maison des Services - 34, route d'Arciat – 71680 CRÊCHES SUR SAÔNE

Tél. : 03 85 36 52 07 – Courriel : info.creches@fed71.admr.org



Fondée en 1985, l'association réunit douze passionnés attachés à la nature et à la vie rurale. Ses membres œuvrent pour la protection de la faune sauvage et la préservation de la biodiversité locale.

Depuis de nombreuses années, La Varennoise mène activement des actions de piégeage des nuisibles, dont la présence, tout comme le braconnage, constitue une réelle menace pour la petite faune sauvage. Certaines espèces, porteuses de maladies telles que la leptospirose ou l'échinococcose, peuvent également représenter un danger pour l'être humain.

Les adhérents pratiquent la chasse au petit et au

grand gibier sur le territoire de Varennes, dans le respect des règles de sécurité, de la réglementation et de la nature.

Fidèle à ses valeurs de convivialité, de respect et de partage, le groupe contribue activement à la vie locale et au maintien des traditions rurales.

À l'aube de cette nouvelle année, les chasseurs adressent, à l'ensemble des habitants, leurs meilleurs vœux pour 2026, placés sous le signe de la santé, de la convivialité et du plaisir de vivre ensemble dans notre belle campagne.





Journée "VENTE DE BOUDIN"

L'Association de chasse La Varennoise a brillamment reconduit sa traditionnelle vente annuelle de boudin, organisée le samedi 22 novembre à la salle intergénérationnelle de Varennes-lès-Mâcon. Sous la présidence de Fabrice PASEK, l'évènement a remporté un vif

succès, attirant de nombreux habitants venus partager un moment convivial. Pas moins de 180 mètres de boudin et 49 kilos de pommes ont été vendus au cours de la matinée, témoignant de l'enthousiasme et de la fidélité du public pour cette manifestation incontournable de la commune.



Divers



DON DU SANG



Une heure de son temps pour sauver trois vies ! Qui peut être opposé ? Pourtant seulement 4 % des français pratiquent ce simple geste : le don du sang. Le sang recueilli lors des collectes ou à l'EFS (Etablissement Français du Sang) est séparé en trois parties : les globules rouges, le plasma et les plaquettes afin de donner au malade uniquement la partie du sang dont il a besoin ce qui permet de soigner trois malades avec un seul don.

Les besoins en globules rouges sont toujours importants mais en diminution, en effet ces dernières années dans le cadre de la gestion du

sang, des programmes ont été établis pour réduire la nécessité et le nombre de transfusions sanguines administrées avant, pendant et après les opérations.

Le plasma sert également à la fabrication de nombreux médicaments. La production française est largement insuffisante. Il convient donc d'accroître les capacités nationales de collecte de plasma pour augmenter le volume des médicaments qui en sont dérivés afin de réduire notre dépendance aux Etats-Unis et pouvoir répondre aux besoins des patients. Les dons de plasma ne se font plus en collectes mais uniquement à l'EFS.

Pour faire un don de sang, il suffit



d'avoir entre 18 et 70 ans et être en bonne santé, un entretien médical est effectué avant chaque don. Il ne faut pas se présenter à jeun.

La dernière collecte à Varennes les Mâcon a permis de recueillir 38 poches de sang et d'enregistrer 2 nouveaux donneurs. La prochaine collecte aura lieu le mercredi 12 août 2026 de 14h30 à 18h30.

Pensez à réserver votre créneau horaire sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



TRANSMETTRE LE DRAPEAU À NOTRE JEUNESSE ?

L'âge venant, les associations d'anciens combattants voient leurs effectifs diminuer chaque jour. Il est temps pour nous, acteurs de cette guerre en Algérie reconnue seulement en 1999, de nous adresser à la jeunesse d'aujourd'hui de notre pays. Il nous revient à nous, les derniers témoins de ces combats tragiques, et avant que ne retombe le rideau de l'indifférence et de l'oubli, de transmettre aux jeunes générations le flambeau.

« La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie » (extrait du message de Patricia Miralles, Ministre des Anciens Combattants, 19 mars 2025).

Au plan national, il est prévu une révision des statuts, en 2026, afin de permettre l'adhésion des en-

fants et petits-enfants, donc descendants d'anciens combattants en Afrique du Nord, pour l'obtention de la carte de la FNACA avec la notion de sympathisant.

Notre assemblée générale s'est tenue le 1^{er} octobre en présence de Monsieur le Maire de Vinzelles. Nous avons eu une pensée pour la famille de Maurice Pinsard décédé en janvier et pour celle de Régine Dunière décédée en début d'année. Notre Comité voit ses effectifs se réduire sérieusement. Sur les 28 adhérents inscrits dont 10 veuves, 13 étaient présents à notre assemblée.

Comme chaque année, nous avons participé aux différentes cérémonies patriotiques. Le 19 mars dernier, nous avons appliqué la décision de nous déplacer sur deux communes au lieu de quatre. Cette année, nous nous sommes rendus à Solutré et à Fuissé. Au cimetière de Vinzelles nous avons déposé sur la tombe de Maurice Pinsard la plaque souvenir des A.C. Le déjeuner au restaurant de Chaintré fut un moment de détente. En 2026, nous irons à Varennes et à Vinzelles.

Les sorties récréatives ne sont plus à l'ordre du jour mais par manque de participants. Nous espérons maintenir notre repas du 19 mars.

Une réunion des responsables du secteur 1 animée par Noël Briday et Louis Mondon a eu lieu à Crêches. Elle a permis de faire le point sur la vie des Comités. Force est de constater que les énergies commencent sérieusement à manquer pour l'organisation des manifestations patriotiques ou ludiques.

Pas de changement au bureau :

Président : Michel Moreau
Vice-président : Gabriel Lardant
Trésorier : Gabriel Lardant
Secrétaire : André Trognon
Porte-Drapeau : Daniel Ségard
Responsable auprès des veuves du secteur 1 : Yvonne Dedianne

BONNE ANNEE 2026

Tous mes vœux pour la paix dans ce monde, la santé et le bonheur pour vous et vos familles

Michel Moreau

Président du Comité local FNACA
Mâcon Sud





RESTAURANTS SCOLAIRES

SIVOM DE CHAINTRÉ – VINZELLES – VARENNES LÈS MÂCON

UN SERVICE TOUJOURS PLEIN DE VIE !

Déjà six ans que le SIVOM gère les restaurants scolaires des trois communes et le service fonctionne bien. Chaque jour, près de 130 repas sont préparés par la société RPC, basée à Manziat, puis livrés sur chaque site de restaurant scolaire. Les enfants se régalent avec des menus variés et équilibrés.

Neuf agents accompagnent les enfants au quotidien. L'équipe a intégré, cette année, Isabelle et Sonny, que tout le monde connaît maintenant bien !

À Varennes-lès-Mâcon : Chaque midi, environ 54 enfants déjeunent dans une ambiance agréable.

Encadrés par les animatrices : Elo-die et Danaya, les ATSEM : Sandrine et Colette et le personnel de cantine : Brigitte et Naïma, les petits apprennent à devenir autonomes tout en découvrant de nouvelles saveurs.

Les cinq agents présents veillent à ce que le repas se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

À Chaintré : Environ 33 enfants de CE1 et CE2 se retrouvent, chaque jour, pour partager un moment convivial autour du repas. Céline et Isabelle accompagnent les enfants tous les midis.

Le nombre d'enfants étant un peu plus réduit cette année, les repas se déroulent dans une ambiance plus calme et sereine, ce qui est apprécié aussi bien par les enfants que par l'équipe encadrante. Pendant les temps de récréation, jeux et projets viennent animer la pause, comme par exemple l'organisation du spectacle "Un incroyable talent" en juillet, qui a rencontré un beau succès auprès des petits artistes en herbe !

À Vinzelles : Du côté de Vinzelles, les CM1 et CM2 profitent, eux aussi, d'un moment de détente bienvenu après un temps de grande concentration.

Même si la pause du midi semble parfois un peu courte, les enfants apprécient de partager leur repas entre copains. Entre discussions animées, éclats de rire et décou-

verte de nouveaux goûts, le temps du repas est aussi un moment d'échange et de bien-être.

Nathalie et Delphine veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et profiter pleinement de cette pause avant de retourner en classe. Et même à cet âge, la récréation reste un moment très attendu pour se défouler, jouer et recharger les batteries avant l'après-midi !

Les parents peuvent gérer directement les repas de leurs enfants via l'application ROPACH. Cet outil permet de consulter les menus et factures mais aussi de modifier les présences.

Pour rappel : les modifications doivent être faites au plus tard la veille avant 10 h et pour le lundi, le vendredi précédent. Simple et rapide, l'application **ROPACH** facilite énormément l'organisation du service pour tout le monde !





GARDERIE PÉRISCOLAIRE

« Un service apprécié des familles »

Depuis maintenant plus de vingt ans, la garderie accueille les enfants du RPI Chaintré-Vinzelles- Varennes dans un cadre bienveillant et familial.

Chaque jour, une vingtaine d'enfants fréquentent la garderie le matin et une trentaine le soir. Pour ce faire, quatre agents assurent le service au quotidien : Colette, Danaya, Élodie et Sandrine accompagnent les enfants avec attention et bonne humeur.

Le service ouvre à 7h15. Dès leur arrivée, les enfants sont accueillis dans le calme et se dirigent vers différents espaces de jeux, lecture ou dessin. Les plus matinaux peuvent prendre leur petit-déjeuner, ce qui leur permet d'attendre plus facilement la pause méridienne.

La fin de journée est plus dynamique. Les enfants des trois sites scolaires se retrouvent pour partager le goûter, puis profitent d'un temps de détente en extérieur. Ils ont toujours plaisir à tous se retrouver pour un moment de jeux.

Depuis septembre 2025, les familles doivent désormais effectuer la réservation des jours de présence de leurs enfants via l'espace famille AGEDI. Ce nouvel outil en ligne facilite la gestion des inscriptions et permet un meilleur suivi de la fréquentation du service.

Pour toutes questions relatives à la garderie, veuillez contacter Elodie au 07.87.25.91.15.



Des professionnels à votre service

MENUISERIE / FERMETURES

- F.H. Fermetures
- Sefers
- Serpag

◆ HABITAT / CONSTRUCTION / ARTISANAT

- Gelin
- Henri de Almeida
- Les Demeures Régionales
- Rhône Constructions
- Carron & Fils
- Plattard Carrelages

MAINTENANCE / TECHNIQUE

- Emio Tech
- Ferrand

AUTOMOBILE / MOTO

- Garage du Sud
- Starter Motos
- D.C.A.
- Toyota
- Opel Nomblot
- Varennes Contrôle Technique

PLOMBERIE / CHAUFFAGE / CLIMATISATION

- Airéo
- Gonon Cyrille
- Dumas Jocelyn

ÉLECTRICITÉ

- CN Électricité
- Am' Elec

COMMERCE & RESTAURATION

- Subway
- Restaurant "Au Château"
- Promocash
- Aldi
- Grand Frais
- Boulangerie Braillon
- Marie Blachère
- Restaurant "Le Chambard"

PISCINES / SPAS

- Desjoyaux
- Delta Piscines
- Piscine Spas du Mâconnais

NATURE / JARDIN

- ID Verde
- Les Jardins du Val de Saône

SERVICES À LA PERSONNE

- MAM Les Petits Robinsons
- Just Assist

DÉCO / LOISIRS / CRÉATION

- Scrap for You
- Mag Déco
- Récré Anglais
- L'Appart
- 1 2 3 Cath couture

TOURISME / BIEN-ÊTRE

- Château de Varennes
- B&B Hotels
- Passage Bleu Spa

HABITAT / AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Mobalpa
- Socoo'c
- Cuisinella
- Cuisine Schmidt
- Eco cuisine
- Evogue
- In Concept
- Maliterie

TRANSPORTS / LOGISTIQUE

- Transports Chezeau
- Chronopost
- Gifi Loc
- Comptoir Gaz Service

INDUSTRIE / TECHNIQUE / DIVERS

- Emio Tech
- Dr-Bug
- Confiance Médicale
- MDA
- Hyperburo
- Forum Chasse et Pêche
- S.C.B. Equipement

